



# Syndicat National des Personnels Techniques des Réseaux et Infrastructures

Siège Social: 4, rue des Peupliers 75013 – PARIS  
Tél. 01.45.89.33.70 – Fax 01.45.88.79.94 – CCP 753 07 L PARIS  
E-mail: [snptri@snptri-cgt.fr](mailto:snptri@snptri-cgt.fr) Site : [www.snptri-cgt.fr](http://www.snptri-cgt.fr)

Paris, le 19 juin 2019

## COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE BI-LATERALE CGT AVEC LA DGITM DU 19 JUIN 2019 PRÉSENTATION DU RAPPORT IGF/CGEDD

### Présents :

DGITM : Marc Papinutti

DIT Adjoint : Jean Le Dall

DRH Adjoint : Gérard Chataigner

CGEDD

CGT : Isabelle Robert, Philippe Debat, Mickaël Langlet, Gaëtan Silene

Suite aux actions engagées depuis le 14 mai par le Syndicat National et qui ont bloqué une grande partie des DIR, le directeur de la DGITM, Marc PAPINUTTI, s'est retrouvé dans l'obligation de présenter le rapport IGF/CGEDD communément appelé Rapoport-Roche que partiellement sans donner à la délégation CGT des documents. Ce rapport sera présenté au CTM du MTES-MCTRCT le jeudi 27 juin 2019 avec des documents qui seront donnés aux membres participants à cette instance, c'est l'engagement pris par le DGITM.

La CGT d'entrée rappelle au DGITM de respecter l'ordre dans lequel sont reçus les organisations syndicales représentatives suite au résultat des élections professionnelles du 06 décembre 2018, pour rappel la CGT est la première organisation syndicale et a été reçue la deuxième, alors que la première qui est reçue est la quatrième organisation syndicale du MTES-MCTRCT, il s'est engagé à respecter cet ordre et engagement pris depuis de longues années.

Avant la présentation du rapport par l'inspecteur du CGEDD, le DGITM indique que cette audience est pour discuter de l'audit IGF/CGEDD et de ses résultats pour proposer un modèle industriel du RRN exploité par les DIR et pour discuter avec les organisations syndicales. En clair, le DGITM a besoin de l'accord des OS, la CGT lui a clairement dit qu'il n'accompagnera pas le ministère dans la casse du Service Public des réseaux et infrastructures.

Les collectivités ont une volonté de décentralisation des réseaux routiers et qu'il a été auditionné à la commission mobilité de l'ADF sans qu'il rapporte ce qu'il a dit. Il souhaite

plusieurs cycles de réunions avec les organisations syndicales, tous les 2 à 3 mois, nous ne sommes pas demandeurs surtout si c'est pour accompagner la suppression de nos missions publiques.

Le DGITM a écrit aux DIR et aux DREAL sous couvert des Préfets pour leur annoncer que le transfert des SMO aux DIR est arrêté sauf dans la région Val de Loire, ce courrier nous sera transmis.

Le rapporteur du CGEDD présente un rapport partiel et au nom des deux inspections IGF et CGEDD, et stipule la lettre de mission des deux Ministres de l'Action et des Comptes Publics et des Transports, Gérald DARMANIN et Elisabeth BORNE qui est très clair, diagnostic de l'État du RRN, regarder l'état et l'investissement fait sur les routes des collectivités et ceux des pays européens, les adossements aux SCA, l'opérateur et le modèle d'externalisation. Il indique qu'il ne peut pas être communiqué et ni diffusable, le rapport qu'il présente.

La présentation s'est faite sur des chiffres sur l'état des lieux des dépenses, niveau de dépense par kilomètre, projection sur un système structurant.

Sur l'état des dépenses, l'État consacre 1,4Mds € de dépenses qui va à la masse salariale, la maintenance et l'augmentation des investissements, tout en disant que les programmes sont en diminution. La baisse des effectifs s'est traduit par une baisse masquée de -27 % sur la maîtrise d'ouvrage et -24 % sur les travaux en régie, dans les premières années n'ont pas concerné les CICGT et les CEI mais aujourd'hui ils le sont, ce qui a augmenté les primes et indemnités surtout avec la création du corps des TSDD, augmentation des HS et des astreintes se sont réalisées par manque d'effectifs dans les DIR, et certaines DIR n'ont pas externalisé les missions. Les crédits qui ont été annulés, gelés posent des problèmes pour la gestion pluriannuelle, avec absence de dialogue de performance et pas de contrôle de gestion avec le Ministère. Pas de procédure d'achat centralisé des matériels.

Le niveau de dépenses par kilomètre est de 196 000 € pour les SCA, 120 000 € RRN, 107 600 € département urbain, 60 561 € pour le département de la Savoie seul département à avoir répondu, en Angleterre c'est 191 124 € et en Italie c'est 42 090 € ce qui démontre qu'il n'investisse pas dans leurs réseaux routiers au vu de l'état.

En faisant une projection sur un réseau structurant, c'est 2 000 kms qui pourraient revenir sur le réseau structurant.

Le rapporteur du CGEDD nous présente 3 scénarios avec des cartes :

- 522 kms décentralisés, 11 kms d'adossement, 257 kms aux SCA
- 1060,5 kms décentralisés, 154 kms d'adossement, 20 kms aux SCA
- 207 kms décentralisés, 35 kms d'adossement, 50 kms aux concessions

Il propose ;

- de revoir le cadre de la rémunération pour réduire les astreintes, la conduite à 1 en VH,
- des expérimentations de l'État sur les contrats qu'ils soient courts ou longs en sachant que des transferts de personnels ne sont possibles sur ceux qui sont longs,
- Création par la loi d'un EPIC ad hoc avec une flexibilité financé à 100 % par l'État qui pourrait comprendre les DIR, les SMO des DREAL, la DIR, une partie du SG, pour avoir une cohérence du réseau en les récupérant des concessions qui vont se terminer entre 2030 et 2040, le CEREMA et le CETU ne doivent pas être intégrés à cet établissement.

Il propose que tout soit lancé en même temps.

Le DGITM veut préciser sa manière de mener à bien ce chantier, par des concertations au niveau régional avec le préfet et les organisations syndicales, et au niveau national tous les deux à trois mois avec les organisations syndicales, la délégation CGT lui a rappelé que nous ne l'accompagnerons pas dans sa démarche de casse du Service Public des réseaux et infrastructures.

Il va engager des concertations avec les collectivités territoriales dans la commission mobilités de l'ADF pour d'éventuels transferts des réseaux.

Annonce qu'une analyse plus fine sur les effectifs en 2020 devra avoir lieu car l'administration s'aperçoit que les agents qui partent à la retraite le font 4 mois plus tard par rapport à ce qui était prévu.

Il indique qu'il n'a plus d'état d'âme sur les HS et les effectifs !

La délégation CGT a rappelé au DGITM ses revendications, d'un Service Public des réseaux et infrastructures sur tout le territoire pour être au plus proche des citoyens, pour leur permettre d'utiliser des réseaux régénérés et entretenus par des budgets publics pour exercer les missions publiques, Entretien, Travaux et Exploitation dans de bonnes conditions de travail et rémunérés par de l'indiciaire et des primes et indemnités en fonction de nos missions spécifiques.

**POUR LE SNPTRI, LEUR PROJET PREND FORME AVEC CE RAPPORT QUI PROPOSE DE SUPPRIMER A TRÈS COURT TERME LE SERVICE PUBLIC DES RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES EN LE PRIVATISANT ET EN BAISSANT DRASTIQUEMENT LA RÉMUNÉRATION DES PERSONNELS**

**PAS D'AUTRES CHOIX QUE D'AMPLIFIER NOS ACTIONS PAR LA GREVE POUR OBTENIR SATISFACTION SUR NOS REVENDICATIONS**